

Protection des productions de solutions applicatives, des bases de données, typologie des licences logicielles

Protection des productions de solutions applicatives, des bases de données, typologie des licences logicielles

Présentation

Les **créations** d'appareils dans le domaine du numérique, ordinateurs, smartphones, tablettes, objet connectés, sont protégés par le **droit de la propriété intellectuelle**.

Quels les **droits** et les **protections** existant pour les **applications mobiles** utilisées ces appareils ? Quelles sont les **conditions** et les **démarches** à faire pour protéger une application mobile ?

Activités sur la protection du logiciel

En vous aidant de l'article issu du site Avocats Picovski ou d'autres ressources, répondez aux questions ci-dessous, si possible avec des exemples.

Article : https://www.avocats-picovschi.com/comment-protéger-une-application-mobile_article_1176.html

- Une **idée d'application mobile** peut-elle être protégée ?
- Qu'est-ce qui peut être protégé dans une application mobile ?
- Un logiciel peut-il être protégé par un **brevet** ?
- Quelles sont les deux conditions nécessaires pour qu'un logiciel bénéficie de la protection par le **droit d'auteur** ?
- Quels sont les éléments d'un logiciel qui ne peuvent pas être protégés ?
- Quels sont deux catégories des droits d'auteur ?
- Un développeur d'une entreprise du numérique (ESN) peut-il faire valoir des droits patrimoniaux sur le code qu'il a produit ?

</WRAP>

From:

/ - Les cours du BTS SIO

Permanent link:

</doku.php/cejmas2/protectionlogiciels?rev=1704922485>

Last update: 2024/01/10 22:34

